



Déclaration liminaire au CSA-D du 26 janvier

Monsieur l'IA-Dasen,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-D,

Nous vous présentons tout d'abord, au nom de l'UNSA Éducation, nos **meilleurs vœux** pour cette année 2023.

Pour débiter cette déclaration, nous rappellerons que l'Unsa s'est fondée autour de sept valeurs fondatrices : laïcité, démocratie, solidarité, liberté, humanisme, justice sociale et réformisme. C'est dans ce cadre que notre organisation syndicale a appelé très rapidement tous les personnels à se mobiliser dès ce début d'année contre le **projet de réforme des retraites**. Pour l'Unsa, le constat est simple : il n'y a pas de risque de financement du système par répartition qui justifierait une telle réforme. Il existe néanmoins des solutions qui ne reposeraient pas seulement sur les travailleurs, a fortiori les plus précaires, que notre gouvernement se refuse d'étudier. Ce projet est sans fondements réels et présente un risque social majeur qui frapperait tous les salariés mais, plus durement, les plus précaires. Pour les enseignants du 1er degré, cela relève même de la double peine puisque cette réforme imposerait deux années de travail supplémentaires pour tous et même presque 3 ans pour beaucoup d'enseignants du 1er degré (toutes celles et ceux nés entre le 1er septembre et le 31 décembre). Ce sont toutes ces raisons qui nous conduisent à affirmer avec force que « **pour l'Unsa, ce n'est pas un an, pas un mois, pas un jour de plus !** ».

Pour en venir à l'ordre du jour de ce tout premier CSA-D, **la carte scolaire 2023 du 1^{er} degré**, nous constatons que le gouvernement a fait le choix de supprimer 1 117 emplois dans le premier degré à la rentrée 2023 au niveau national. À l'échelle locale, malgré une prévision à la baisse du nombre d'élèves (777), le département de la Loire ne rend pas de postes mais les contraintes imposées pour atteindre les « cibles » (limitations à 12 ou à 24 notamment) impactent fortement cette carte scolaire à moyens constants. L'Unsa Education

dénonce le choix de ces récupérations d'emplois à l'échelle nationale alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation : besoins de postes de Rased et d'enseignants UPE2A, besoins de remplacement pour les absences ordinaires mais aussi la formation initiale et continue, besoin de poursuivre l'amélioration du régime de décharge des directeurs d'école, besoin de soutenir une politique volontariste de structuration de l'offre éducative en milieu rural.

Notre **système éducatif vit de multiples crises** : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, en particulier les plus fragiles, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment. Autant de crises pour l'École qui font écho aux crises subies par le pays telles que la crise démocratique, la crise énergétique et encore la crise sanitaire du Covid qui n'est toujours pas achevée et enfin ou avant tout l'urgence climatique.

Pour l'Unsa Education, la protection de notre service public d'Éducation est primordiale afin de redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'École. En supprimant 1 500 emplois, l'État continue d'ignorer les enjeux posés à notre système éducatif et à ses personnels.

Les représentants de l'Unsa Education 42 en CSA-D

